



Point 17

Office de consultation sur l'asile (OCA), augmentation de la contribution à l'offre de formation dans le domaine de l'asile; décision

Propositions:

- 1. Le Synode approuve l'augmentation de CHF 40'000.- à CHF 55'000.- par année de la contribution à l'offre de sensibilisation et de formation de l'OCA sur la thématique de l'asile, financée par les partenaires de la Conférence interconfessionnelle (CIC).**
- 2. Il approuve une participation financière de CHF 11'850.- des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure à cette augmentation (79% de 15'000.-) en tant que dépense récurrente (compte n° 510.331.06).**

Explication

I. Contexte

L'Office de consultation sur l'asile (OCA) est une organisation soutenue par les trois Eglises nationales et les communautés juives, en collaboration avec le canton de Berne. En tant que service spécialisé indépendant, l'OCA contribue à l'information, la formation et la mise en réseau des acteurs du secteur de l'asile, gère le service-conseil en vue du retour, et conseille les paroisses et les bénévoles dans l'encadrement des personnes ayant déposé une demande d'asile ou admises à titre provisoire. Le mandat de base de l'OCA est réglé par un accord conclu avec le canton et par le concept détaillé.

Depuis 2007, l'OCA fournit des prestations supplémentaires financées uniquement par les partenaires de la Conférence interconfessionnelle (CIC): le «Réseau ecclésial de soutien en faveur des demandeurs d'asile déboutés», et l'«Offre de formation sur la thématique de l'asile» (à raison de CHF 40'000.- par année pour chacun de ces projets). Ces prestations supplémentaires ont été présentées dans un rapport intermédiaire au Synode d'hiver 2010. Le présent objet propose d'augmenter la contribution actuelle (compte 510.331.06) de CHF 80'000 à CHF 95'000 au total.

Le cours d'information et de sensibilisation est une offre bien implantée depuis des années qui s'adresse aux écoles professionnelles et du secondaire supérieur et est aussi proposée depuis 2007 aux paroisses. Son but est de favoriser la compréhension envers des personnes qui ont quitté leur pays et cherchent une protection en Suisse, et d'encourager une attitude nuancée face aux événements et aux problèmes en lien avec l'asile et les étrangers. Il tient compte des besoins

concrets et des demandes des groupes cibles ainsi que de leurs disponibilités. Outre des informations générales, il est centré sur l'analyse active des expériences personnelles et des questions des participants en rapport avec la cohabitation et la collaboration avec des demandeurs d'asile. La contribution des partenaires de la CIC couvre les cours organisés dans les paroisses, la sensibilisation dans les écoles professionnelles étant financée par les ressources générales de l'OCA.

Ces dernières années, les offres d'information et de sensibilisation ont considérablement augmenté. En 2014, le nombre de cours proposés dans les écoles professionnelles et dans le cadre de la catéchèse a progressé de 30%, passant de 48 à 64. Un réseau de paroisses organisant chaque année des offres de formation a pu être mis en place. La promotion des cours occasionne des frais non négligeables. En 2014, l'OCA a adressé un courrier à toutes les paroisses du canton de Berne et a présenté l'offre dans différents organes ecclésiastiques. Un court-métrage intitulé «Entre deux mondes» a été tourné avec des fonds spéciaux et sert de moyen didactique. L'offre peut à nouveau être proposée en français. En 2015, l'OCA a réalisé pour la première fois un cours de base pour les bénévoles engagés dans le domaine de l'asile (3 modules d'une demi-journée).

Les pourcentages de postes prévus pour remplir ces tâches ne suffisent plus. Le nombre toujours aussi élevé de cours et l'augmentation de la demande se font aussi ressentir sur les travaux de recherche et d'actualisation du savoir et sur leur mise en pratique par les spécialistes. C'est pourquoi l'OCA souhaiterait mettre à disposition 30% de poste au lieu de 20% actuellement pour les cours proposés dans les paroisses.

La proposition de l'OCA relative à l'augmentation de la contribution a été discutée au sein de la Conférence interconfessionnelle. Elle a déjà été approuvée par l'Eglise catholique romaine, l'Eglise catholique chrétienne et la Communauté d'intérêt des communautés israélites du canton de Berne.

II. Appréciation

Dans le contexte social actuel, l'information sur la problématique de l'asile et des réfugiés et la sensibilisation à la situation des demandeurs d'asile revêtent à nouveau une grande importance. Compte tenu de la situation mondiale, il faut malheureusement s'attendre à ce que l'afflux de réfugiés se poursuive. Beaucoup de paroisses s'engagent à nouveau dans le domaine de l'asile, par exemple lorsqu'un nouveau logement collectif pour requérant-e-s d'asile s'ouvre dans leur région. Elles organisent des rencontres hebdomadaires autour d'un café, des collectes de vêtements, des cours d'allemand, des activités, etc., conseillent les demandeurs d'asile et les mettent en contact avec les services compétents. De nombreux bénévoles s'engagent également dans ce domaine. Par conséquent, le besoin en informations est très élevé et entraîne une augmentation des demandes de cours proposés par l'OCA dans le cadre de la formation des adultes et lors de manifestations publiques. Le service Migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure collabore étroitement avec l'OCA dans ce domaine. Les paroisses profiteront donc aussi de cette augmentation de la contribution.

Pour ces diverses raisons, le Conseil synodal demande au Synode d'accepter l'augmentation.

Le Conseil synodal

Annexe:

Flyer «Fuite et asile, offre d'information et de sensibilisation»